TRANSXPRESS



GUIDE PRATIQUE · CORRIDOR FREETOWN-CONAKRY

Importer par le port de Freetown pour la Guinée ou la Sierra Leone : quand et comment

Pour la plupart des importations guinéennes, le port de Conakry reste la porte d'entrée naturelle. Mais certaines marchandises arrivent à Freetown, en Sierra Leone : parce que la destination finale est sierra-léonaise, parce qu'une ligne maritime y fait escale, ou parce que le projet est plus proche de la frontière. Voici comment fonctionne ce corridor et ce qu'il faut préparer.

SOMMAIRE

01 Comment fonctionne une importation par Freetown ?
02 Quand Freetown a-t-il du sens ?
03 Les documents à préparer
04 Le transit routier vers la Guinée
05 Deux douanes, une coordination
06 Ce que nous faisons pour vous

01 Comment fonctionne une importation par Freetown ?

Pour importer par le port de Freetown, la marchandise est déchargée en Sierra Leone puis, selon sa destination, soit dédouanée pour la Sierra Leone auprès de la douane sierra-léonaise, soit placée en transit et acheminée par la route jusqu'à la frontière guinéenne, où elle est prise en charge par la douane guinéenne pour être déclarée en Guinée. Dans le second cas, deux administrations douanières interviennent successivement, et chaque document doit annoncer la destination Guinée dès l'embarquement.

02 Quand Freetown a-t-il du sens ?

- La marchandise est destinée à la Sierra Leone : Freetown est alors le port d'arrivée normal.
- Le projet ou le client est situé dans une zone de Guinée proche de la frontière sierra-léonaise.
- La ligne maritime ou le calendrier d'escale disponible au départ dessert Freetown plutôt que Conakry pour l'envoi concerné.
- Une même opération livre à la fois la Sierra Leone et la Guinée.

> Le choix ne se fait pas sur le seul fret maritime : il faut comparer le coût total rendu site, y compris les frais portuaires à Freetown, le transport routier, les formalités de transit et le dédouanement en Guinée. Demandez une comparaison chiffrée des deux options avant de réserver.

03 Les documents à préparer

- Le connaissement (B/L), document de transport maritime émis par la compagnie, avec le port de déchargement Freetown et, pour la Guinée, la mention de la destination finale en transit.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

- La facture commerciale, la liste de colisage et le certificat d'origine, avec la même désignation, le même poids et le même nombre de colis.
- Les documents en anglais sont la règle en Sierra Leone ; une traduction peut être utile côté guinéen selon le cas.
- Les documents de transit et de route exigés par les deux pays (titre de transit, garantie, lettre de voiture), selon la réglementation en vigueur.
- Les certificats spécifiques à la marchandise (phytosanitaire, conformité) quand ils sont requis, valables pour le pays de destination.

> Un connaissement qui ne mentionne pas le transit vers la Guinée peut conduire à traiter la marchandise comme une importation en Sierra Leone. La correction après arrivée prend du temps.

04 Le transit routier vers la Guinée

1. Arrivée du navire à Freetown, formalités de la compagnie maritime et du terminal.
2. Déclaration de transit auprès de la douane sierra-léonaise et mise en place de la garantie requise, selon les règles en vigueur.
3. Chargement sur camion, scellés contrôlés, documents de route remis au chauffeur.
4. Trajet par la route jusqu'au poste frontière, avec les contrôles prévus en cours de route.
5. Apurement du transit côté sierra-léonais et prise en charge par la douane guinéenne à la frontière.
6. Déclaration en Guinée, au bureau frontière ou au bureau de destination selon le cas, paiement des droits et taxes guinéens et livraison.

Les droits et taxes guinéens se calculent selon le TEC CEDEAO comme pour une importation par Conakry, avec une catégorie de droit de douane de 0, 5, 10, 20 ou 35 % selon la marchandise, plus les prélèvements prévus et la TVA de 18 % selon le cas. Le montant exact est celui de la liquidation.

05 Deux douanes, une coordination

- Les deux administrations douanières appliquent chacune leurs propres règles, systèmes et horaires : le dossier doit satisfaire les deux.
- La garantie de transit côté Sierra Leone n'est libérée qu'après apurement à la sortie : gardez les preuves de passage de la frontière.
- Les conteneurs restent soumis aux conditions de la compagnie maritime : le retour du vide vers Freetown se planifie dès le départ pour limiter la détention.
- Un seul interlocuteur des deux côtés de la frontière évite les pertes d'information entre les étapes.

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

06 Ce que nous faisons pour vous

TransXpress réceptionne vos conteneurs au port de Freetown, organise le transit et le transport routier jusqu'en Guinée, puis le dédouanement et la livraison sur site, avec un seul interlocuteur. Envoyez-nous le connaissement ou la réservation, la nature de la marchandise, le nombre de conteneurs et la destination finale.

? Questions fréquentes

Faut-il payer les droits en Sierra Leone pour une marchandise destinée à la Guinée ?

Non, une marchandise en transit régulier ne paie pas les droits de mise à la consommation en Sierra Leone. Des frais de port, de transit et de route s'appliquent, et les droits guinéens se règlent en Guinée.

Passer par Freetown est-il moins cher que par Conakry ?

Cela dépend de la marchandise, de la ligne maritime et de la destination finale. Seule une comparaison du coût total rendu site permet de trancher.

Peut-on dédouaner pour la Sierra Leone et pour la Guinée dans la même opération ?

Oui, une partie de la marchandise peut être dédouanée en Sierra Leone et l'autre placée en transit vers la Guinée, à condition que les documents distinguent clairement les deux lots.

Guide d'information générale rédigé par TransXpress. Les règles douanières et les procédures évoluent : chaque dossier se vérifie avec les documents et la réglementation en vigueur. Ce guide ne constitue ni un devis ni un engagement.

TRANSXPRESS

© 2026 TRANSXPRESS SARL · Document protégé, reproduction interdite sans autorisation écrite

TRANSXPRESS

UN SEUL INTERLOCUTEUR, DU PORT À VOTRE SITE

Approvisionnement, transit et dédouanement, transport lourd et location d'engins en Guinée.

TransXpress accompagne les opérateurs miniers, industriels et de construction en Guinée et sur les corridors vers le Mali et la Sierra Leone. Un nom, un numéro et quelques mots suffisent : nous vous rappelons sous 24 h ouvrées.

DEVIS

transxpress.co/#devis

WHATSAPP

+224 610 36 36 52

E-MAIL

info@transxpress.co

BUREAU

Résidence Micheline, Camayenne, Dixinn, Conakry

© 2026 TRANSXPRESS SARL, RCCM GN.TCC.2022.B.01359. Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d'auteur : toute reproduction, diffusion ou adaptation, totale ou partielle, sans l'autorisation écrite de TRANSXPRESS SARL est interdite. Version en ligne : transxpress.co/guides/importer-port-freetown-guinee-sierra-leone/